

Juin 1936, La grève à La Samaritaine

vue par Marcel Brient, membre de la commission administrative
de la Chambre syndicale des Employés C.G.T. de la région Parisienne

in *Juin 1936, L'explosion sociale du Front populaire*
présentée par Georges Lefranc, Archives Julliard n° 22, 1970

Comment Marcel Brient voyait ce magasin :

Son chiffre d'affaires atteignait en 1929 près de 2 milliards de francs. Le courrier au service Province se montait à 80.000 lettres par jour au mois de décembre.

Le personnel (environ 10.000 personnes) était réparti dans les magasins Rivoli, Samaritaine de luxe sur les grands boulevards, les ateliers de Sully-Morland, les réserves et les services d'expédition en province et étranger, les services livraisons, boulevard Saint-Jacques.

Ce personnel, soigneusement sélectionné, était encadré fermement par une armée d'inspecteurs, chefs de rayons ou de sections, souvent hautains et rogues.

La crise économique avait suscité la hantise du chômage chez les travailleurs et un durcissement des cadres. On vivait dans une atmosphère de peur, d'humiliation, de soumission pleine de rancune.

Trois retards d'une seule minute par mois, entraînaient le renvoi ; un arrêt de travail, même pour maladie et était la suppression de la participation aux bénéfices - pas de semaines anglaises - travail gratuit quatre dimanches par an, sans compter les heures supplémentaires (un exemple : le soir du Réveillon, le personnel -était tenu jusqu'à 11 heures du soir). Défense de s'asseoir, pas de strapontin pour les femmes enceintes. défense de parler entre employés. Pour les femmes : robe noire. souliers noirs, bas fournis par la Direction, interdiction d'avoir les cheveux coupés. Pour les hommes, vestons noirs, pantalon à rayures, chaussettes et souliers noirs, cols durs.

La lecture d'un journal comme *L'Oeuvre* était mal considérée. Sur 3 500 salariés à Saint-Jacques, je connaissais trois syndiqués !

La vie privée du personnel était surveillée : si un jeune homme était surpris à courtiser une jeune fille, même en dehors du magasin, au bout d'un certain temps, il était appelé et on lui demandait quelles étaient ses « intentions ».

Les salaires, décents, étaient, il est vrai, les plus hauts de tout le commerce, complétés par un repas obligatoire et gratuit pendant six jours, par des parts aux bénéfices, octroyées aux titulaires, par six à dix jours de congé annuel suivant l'ancienneté, et par quelques œuvres sociales : sports, maison de retraite, possibilité de logement, etc.

Les vendeurs étaient rémunérés à la guelte (pourcentage sur les ventes effectuées). Le dernier en guelte du rayon était tout désigné pour le licenciement. De plus le bruit courait que la Direction avait inauguré un système appelé « *la Mafia* » : Une organisation privée qui envoyait un soi-disant client faire des achats, éprouvant le vendeur en lui faisant perdre du temps et sa guelte, le harcelant de demandes, etc. Malheur au vendeur signalé par elle à son chef de rayon; il était sûr de son renvoi.

Une certitude : le tour de manutention s'était accéléré. Ce n'était plus un jour par mois, mais deux, quelquefois trois où le vendeur était obligé d'aller à Saint-Jacques travailler comme manutentionnaire, gratuitement, puisqu'il perdait sa guelte qui était son salaire.

Au Service d'Expéditions Province et Etranger, le système Bedeau, calculé surtout sur le rendement individuel, était aggravé, par les chefs de Section intéressés à la moyenne de leur équipe, et poussant à dépasser le 100 % considéré comme le minimum.

Celui qui n'atteignait pas ce pourcentage, quelle que fût son ancienneté ou sa situation de famille, était impitoyablement renvoyé; de plus les temps étaient remis perpétuellement en question par des chronomètres inhumains.

Pour les livreurs Paris-Banlieue, un « mouchard » était installé sur les voitures de livraison.

« Le patron entre, nous sommes debout. Nous essayons de nous expliquer, d'expliquer.

Suffoquant de colère, M. Gabriel Cognacq explose, tape sur la table, parle d'ingratitude : « Je suis tombé malade à force de travail, je ne prends pas de vacances; c'est l'éternelle lutte de la lumière contre les ténèbres ».

Nous l'interrompons : « Il n'y aurait jamais eu de grève sans le système américain ».

Mais M. Cognacq se croit victime des forces du mal, il s'enferme, il a bonne conscience, il n'a pas compris notre souffrance, nos humiliations, la perte de notre dignité d'homme. C'est un dialogue de sourds. Il ne sort rien de cette entrevue. Nous repartons déçus, mécontents de lui et de nous ».